



→ **LE CALCUL DE LA PAIE**

Les mécanismes de la paie des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel.

2 JOURS ▶▶

▶ **OBJECTIFS**

- ▶ Maîtriser les mécanismes du bulletin de paie avec les spécificités du spectacle
- ▶ Approfondir les connaissances et la pratique du calcul d'une base de salaire
- ▶ Comprendre les plafonds, les tranches, les régularisations
- ▶ Organiser la chaîne des obligations liées à la paie

▶ **PUBLIC & PRÉ-REQUIS**

- ▶ Responsable ou membre du service de la paie
- ▶ Chargé de préparer, de réaliser ou de contrôler les paies, les déclarations, les états de fin d'année...

PLAN DE FORMATION

▶ **EFFECTIF | 6-10 PARTICIPANTS**

⊗ **Le contenu d'un bulletin de paie**

- Les informations légales
- Les dates et les périodes
- La "géographie" d'un bulletin
- La mécanique du bulletin

⊗ **Les éléments constitutifs de la rémunération**

- Les salaires de base
- Les rémunérations accessoires soumises et non soumises

⊗ **La rémunération des intermittents et le bulletin de paie**

- Les cachets
- Les services de répétition
- Les heures

⊗ **Les effectifs**

- Salariés inclus et exclus, présents et équivalents
- Différents calculs pour différents organismes

⊗ **La déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels**

- Les professions y ouvrant droit
- Conséquences de l'application de l'abattement

⊗ **Les bases de cotisations**

- Les différents bruts
- Conditions d'applications des plafonds et les tranches
- GMP pour les cadres
- Salariés à temps partiel
- Les bases particulières
- Régularisation de plafonds

⊗ **Exercices pratiques: calcul de base des cotisations**

- 1^{er} niveau: calcul de base, de tranche
- 2^{ème} niveau: plafond à régulariser et bases particulières
- Corrections et commentaires

⊗ **Les retenues**

- Définition
- Caisse par caisse

⊗ **Les déclarations de cotisations**

- Périodicité

⊗ **Les contrôles**

- Urssaf
- Inspection du travail et autres organismes

*Remise d'un support écrit
GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques
et répondre à des questions concrètes.*

Tarif: 720,00 € HT

▶ **PRATIQUE**

Intervenants

Laurent Thierriat
Alain Bellebouche
Jérôme Guyon

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément | 11753874875

39, rue du Faubourg Poissonnière ▶ 75009 Paris

T 01 53 34 25 25 ▶ F 01 53 34 25 26 ▶ www.ghs.eu

SARL au capital de 14 400 euros RCS Paris B 327 920 955 N° TVA intracom FR32 327 920 955

▶ **AVEZ-VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?**

- ▶ Vous faites la paie et vous souhaitez vérifier le détail des calculs que vous obtenez.
- ▶ Quelles sont les caisses et les retenues qui vous concernent ?
- ▶ Que devez-vous payer ? A qui ? Comment "ça se calcule" ?
- ▶ Comment fonctionnent les plafonds ?
- ▶ Pourquoi des abattements ?
- ▶ Deux jours pour comprendre et savoir calculer une paie.